

# ECHOS D'EMPEAUX

## Edito

Je voudrai commencer ce numéro en rendant hommage aux victimes du terrorisme de Daech, et où personne n'en est à l'abri, à n'importe quel endroit qu'il se trouve (milieu urbain ou rural).

Je saluerai l'acte héroïque du colonel Beltrame, qui a su donner sa vie pour sauver celle des autres.

Il n'empêche que nous devons rester forts, ne pas céder à la peur et au repli sur soi-même.

Je vous laisse le soin de découvrir ce numéro, et vous faire une idée personnelle de la gestion, car souvent ceux qui parlent ne savent pas, et ceux qui savent ne parlent pas.

Bonne lecture

	RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2017	
	FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		RECETTES
200 907,16		208 492,30
	EXCEDENT +7 587,14	
	INVESTISSEMENT	
DEPENSES		RECETTES
438 950,87		338 717,54
	DEFICIT – 100 233,33	
	RESULTAT 2017 - 92 646,19	

RESULTAT CUMULE AVEC LES REPORTS DE 2016
FONCTIONNEMENT
Excédent 2016 : 43 849,53 + Excédent 2017 : 7 584,14 = 51 436,67
INVESTISSEMENT
Excédent 2016 : 85 052,72 + Déficit 2017 : – 100 233,33 = - 15 180,61
RESULTAT GLOBAL
FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT
51 434,67 + (-15 180,61) = + 36 254,06
Le déficit d'investissement s'explique par une subvention de 15 480€ qui n'a été versée qu'en 2018.

	BUDGET 2018	
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
203 187		340 129

Dans sa séance du 30 mars 2018, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2017, le 13 avril il a voté le budget primitif sain et sincère, qui nous permet de terminer nos travaux, d'en engager de nouveaux (réfection totale de l'éclairage public, réfection avec curage des fossés sur ses parties les plus endommagées du chemin d'en Doucet, réfection de la toiture de l'école...)

Tous les chiffres sont détaillés dans ce numéro.

Les efforts considérables demandés aux collectivités territoriales (participation au déficit public), la suspension des locations de salle aux extérieurs, tout cela se fait cruellement sentir au niveau des recettes de la section de fonctionnement.

Nous avons pu concrétiser de gros investissements (mairie, église, salle polyvalente..) et en faire de nouveaux en 2018.

Tout ceci une nouvelle fois sans toucher à la fiscalité.

Grâce à ces résultats et grâce à une gestion saine et mesurée depuis plus de 40 ans, nous avons pu réaliser de gros investissements.

Nous avons pu les concrétiser sans impact sur le contribuable, sans augmenter nos taux, sans baisser le montant des subventions allouées aux associations (vivier de la vie de notre commune) et avec une annuité constante depuis 2014 (36 748,66) 2018 (36 522,39) qui va diminuer en 2019 puisqu'un emprunt de 3 125€ se termine cette année.

Nous continuerons, grâce à l'aide substantielle du département, comme nous le faisons maintenant depuis 15 ans, d'investir une enveloppe de 45 000€ sur nos routes communales.

## VOTE DES TAUX

TAXES	TAUX COM MUNAUX 2018 votés	Niveaux moyens 2017		TAUX PLAFONDS
		NATIONAUX	DEPARTEMENTAUX	
TAXE D'HABITATION	13,02	24,47	27,97	69,93
TAXE FONCIERE BATIE	13,30	21	24,75	61,88
TAXE FONCIERE NON BATIE	78,52	49,46	93,65	234,13

Nous pouvons constater que le niveau de nos taux est très inférieur aux moyennes nationales ou départementales.

Seul notre taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties est plus élevé que la moyenne nationale. Mais la base qui sert à calculer le produit est inférieure de moitié sur notre commune par rapport à celle des communes de la même strate démographique.

La part communale d'impôt foncier du non bâti sur notre territoire est de 15€ l'hectare, alors que la moyenne d'un prix de fermage est de 120€ l'hectare.

### ***Du côté des Aînés***

La sortie annuelle, offerte par la municipalité, a eu lieu le 15 juin à Marqueyssac et au château de Castelnaud.

### ***Les prochaines manifestations :***

La fête d'Empeaux les 14 et 15 juillet. Le programme est sur le site internet de la mairie.

Le vide grenier le 26 août.

Les deux auto-cross les 6 et 7 septembre, et les 13 et 14 octobre (auto-cross UFOLEP).

La bourse aux vêtements et jouets : le dépôt se fera le 19 octobre de 14 à 18h et le 20 de 10 à 17h, les ventes le 21 octobre de 9h à 17h, et la reprise des invendus le même jour, de 17 à 19h.

### ***Informations diverses :***

Le conseil départemental met en garde contre les moustiques, et appelle à la mobilisation de la population pour lutter contre cette prolifération. Des gestes simples de la part de chacun peuvent ralentir la progression : ne pas laisser d'eau stagnante, couvrir les réserves d'eau, etc...

Permanences du secrétariat de la Mairie d'Empeaux :  
Mardi et vendredi de 14 heures à 18 heures.  
Pour tous ceux qui veulent communiquer avec la maire d'Empeaux :

[Mairie.empeaux@wanadoo.fr](mailto:Mairie.empeaux@wanadoo.fr)

Tel : 05 61 91 43 24

